

Roissy, 5 janvier 2012

**Communiqué établissant le bilan semestriel
du contrat de liquidité de la société Air France-KLM**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Air France-KLM à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2011 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 450 000 Titres
- 10 618 763,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 187 500 Titres
- 16 987 949,00 €